

SERVIR AU ROSAIRE CETTE ANNÉE

Hospitalière ou brancardier, infirmier(e) ou médecin

- Vous choisissez de venir à Lourdes et pourrez vous mettre au service du National
- Vous n'allez pas à Lourdes et préférez vous mettre au service de la Région pour aider les malades à vivre le pèlerinage autrement

Hôtesse, commissaire, choriste

- Si vous venez à Lourdes, vous aiderez les pèlerins à s'orienter dans le Sanctuaire, les renseignerez sur ce pèlerinage exceptionnel
- Vous veillerez au bon déroulement et à la sécurité du Pèlerinage
- Vous magnifierez les cérémonies
- Si vous restez en région, vous pourrez suivre le pèlerinage sur le site et participer aux événements préparés par les responsables de la région

SERVICE VOITURAGE – HÔTEL

Il n'y aura pas de service de Voiturage – Hôtel ni de réservation de fauteuil possible cette année.

APOSTOLAT DU ROSAIRE

Intentions de prière

Avez-vous une **intention de prière** à confier à l'intercession de Marie ?
Ecrivez-la sur papier libre, envoyez-la au secrétariat : elle sera portée par les pèlerins devant la Grotte.

Intentions de messe

Si vous souhaitez faire célébrer une ou plusieurs messes avant ou après le pèlerinage, par les frères dominicains, à l'intention de vos proches ou à une intention particulière, vous pouvez les envoyer au secrétariat du Pèlerinage, avec un chèque à l'ordre de « *Association du Rosaire* ».

À titre indicatif, il est suggéré d'offrir autour de 18 € par messe.

Les Équipes du Rosaire

Les Équipes du Rosaire sont un mouvement d'apostolat des laïcs ouvert à tous. Une équipe se réunit tous les mois chez un membre pour méditer un passage d'Évangile et partager sa prière (guidée par un feuillet), à l'école de Marie.

Ces « *petits groupes de prière missionnaire en plein monde, fraternels et accueillants* » (Paul VI), sont un soutien dans la vie personnelle comme dans la vie d'un quartier, d'un village, d'une paroisse...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

Association du Rosaire

222, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS

tél. : 01 56 69 28 00

email : rosaie.idf@gmail.com



Chers amis pèlerins,

Nous venons de traverser une grave crise sanitaire, qui nous a tous durement touchés, physiquement ou moralement. Cette épreuve n'est pas encore derrière nous, mais, confiants, nous nous tournons vers Marie, notre Mère à tous.

Pour préparer notre prochain pèlerinage, et en guise de remerciement, relisons ce beau texte de Paul Claudel :

« Parce qu'il est midi, parce que nous sommes en ce jour d'aujourd'hui, parce que vous êtes là pour toujours, simplement parce que vous êtes Marie, simplement parce que vous existez, Mère de Jésus-Christ, soyez remerciée. »

« Renaître en enfants de lumière »

Le pèlerinage sera prêché par
le frère dominicain Pavel Sissoev, prieur du couvent de Bordeaux

Comment participer au Pèlerinage du Rosaire à Lourdes ?

Reportez les prix choisis sur le bulletin d'inscription selon leurs repères

Cette année, en raison de la situation sanitaire, la région n'organisera pas de transport. Nous vous donnons rendez-vous directement à Lourdes.

En raison de la nécessité de comptabiliser le nombre de personnes présentes dans le Sanctuaire, **tous les pèlerins devront être inscrits au préalable au Pèlerinage du Rosaire**, comme c'est le cas pour toutes les manifestations et rassemblements programmés (mesures gouvernementales en vigueur). À ce jour seules 5 000 inscriptions, toutes régions confondues, sont autorisées et envisagées.

Les pèlerins inscrits doivent impérativement accepter la **charte sanitaire** jointe au bulletin d'inscription.

Nous vous proposons toutefois un hébergement en hôtel

(Repère A sur le bulletin d'inscription)

Pension complète par personne pour 3 jours, en chambre double avec une personne que vous connaissez ou en chambre simple avec supplément single.

La Cité Saint-Pierre (Secours Catholique) accueille les pèlerins les plus démunis, contacter le secrétariat.

Liste des hôtels

La taxe de séjour et le surcoût lié aux obligations sanitaires sont inclus dans nos tarifs.

	Tarif Hôtel	Suppl. single		Tarif Hôtel	Suppl. single
GLORIA ***	149,00 €	57,00 €	GALILEE WINDSOR ***	233,00 €	84,00 €
STELLA MATUTINA***	193,00 €	75,00 €	ROC de MASSABIELLE ***	234,00 €	48,00 €
JEANNE d'ARC ****	197,00 €	90,00 €	ASTRID ****	271,00 €	135,00 €
ESPAGNE ***	202,00 €	72,00 €	MERCURE IMPERIAL ****	276,00 €	96,00 €
LYS de MARIE ***	210,00 €	63,00 €	LA SOLITUDE ****	298,00 €	150,00 €
LA SOURCE ***	214,00 €	78,00 €	SAINT SAUVEUR ***	301,00 €	84,00 €
PEYRAMALE ***	216,00 €	60,00 €	PANORAMA ***	326,00 €	150,00 €
PARADIS ***	222,00 €	96,00 €	GALLIA ET LONDRES / CHAPELLE ****	366,00 €	111,00 €

Reportez le nom de l'hôtel et le prix (le tarif hôtel et, le cas échéant, le supplément single) sur le bulletin d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'Association du Rosaire par courrier ou au secrétariat **du lundi au vendredi de 14h à 17h 30** :

- avant le **31 juillet pour les Hospitaliers**
- avant le **31 août pour les Pèlerins**

Le secrétariat est fermé du 24 juillet au 16 août.

Association du Rosaire

222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris

bât. A, 1^{er} étage gauche

métro George V, Ternes, Ch. de Gaulle-Étoile

tél. : **01 56 69 28 00** (+ répondeur) ; e-mail : rosaire.idf@gmail.com

La cotisation et les frais d'inscription (61 €, **Repère B**) à l'Association du Rosaire sont obligatoires. Ils vous permettent de bénéficier des activités de l'Association du Rosaire, comprennent l'assurance Responsabilité Civile des adhérents, couvrent les frais d'organisation du pèlerinage, la contribution aux Sanctuaires, le livret du pèlerinage, le foulard du pèlerin et la carte de pèlerin.

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien.

Vos dons (**Repère C**) nous sont plus que nécessaires dans ce contexte particulier. Un reçu fiscal vous sera délivré automatiquement.



Vous pouvez régler l'essentiel de votre pèlerinage avec des chèques vacances.

Vous pouvez aussi payer **par Carte Bleue** au secrétariat, ou **par virement**. (IBAN : FR76 3000 3034 6000 0503 9007 742)

Si vous désirez un paiement échelonné, contactez-nous.

Si vous êtes amené à vous désister, prévenez-nous par écrit.

Les frais d'inscription et la cotisation ne sont pas remboursables.

En outre, la somme de 30 € vous sera retenue si votre désistement intervient au-delà du 15 septembre, le cachet de la poste faisant foi. Vous sera aussi facturé le supplément single si vous étiez en chambre double.

Les remboursements seront effectués fin octobre.

L'Association du Rosaire de Paris est membre de la Fédération Pèlerinage du Rosaire agréée par le Ministère du Tourisme (n° AG 031970004). Assurance R.C. et garantie financière : AXA Assurances, 26 rue Drouot, 75009 Paris. Montant maximum garanti limité à 9 715 601 €.